

DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRÉSENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU
CONSEIL
DU 28
MARS 2019

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Aharon Limor, Amelinckx Sébastien, Bomolo Ida, Chramti Yassine, De Munck Anaïs, Delavallée Xavier, Derkenne Sarah-Christelle, Dierckx Santiago, Fraipont Mathilde, Gérard Sophie, Geshef Simon, Kuetgens Melvyn, Langlois Claire, Legast Magali, Lurquin Charles, Maes Henry, Maringer Doriane, Moreau Célestine, Mwiseneza Chance Dieu-Donné, Pire Mehdi, Van Der Noot Julien, Van Overstraeten Julien

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Apolito Thomas donne procuration à De Munck Anaïs
Caryn Orane donne procuration à Van Overstraeten Julien
De Rongé Jessica donne procuration à Gérard Sophie
Gueury David donne procuration à Dierckx Santiago
Forget Baptiste donne procuration à Legast Magali
Karavidas Ilias donne procuration à Moreau Célestine
Leblanc Victor donne procuration à Van Der Noot Julien
Uaïti Chaïma donne procuration à Mwiseneza Chance Dieu-Donné
Vanclair Catherine donne procuration à Kuetgens Melvyn

AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Abdi Ahmed, Huberty Arnaud, Schurs Sébastien, Noppe Simon, Ruwet Eva (permanente AGL), Van Hecke Arnaud (permanent AGL)

ORDRE DU JOUR

Conseil AGL du **jeudi 28 mars 2019**

| | | |
|--------------|--------------------------------|------------|
| 18h30 | ACCUEIL | 15' |
| 18h45 | Approbation de l'ordre du jour | 10' |
| 18h55 | Approbation des PV | 15' |
| 19h10 | Retour de comité | 20' |
| 19h30 | Note support de cours | 30' |
| 20h00 | Repas | 30' |
| 20h30 | Note RPZ | 30' |
| 21h00 | Note Etud. Monit. | 30' |
| 21h30 | Divers | 5' |
| 21h35 | Fin | |

DÉROULEMENT DU CONSEIL

1. Accueil

Henry Maes : petit point sur les adresse mails: les redirections des adresses agl vers vos adresses student firent. Du coup il faut vous connecter sur vos adresses agl directement !

Henry Maes lit les procurations

2. Approbation de l'OJ

Henry Maes: je propose que juste après le PV on mette un point sur les devis informatique pour qu'on fixe ça une bonne fois pour toute. Ce point sera présenté par un permanent.

Mathilde Fraipont: j'aurais voulu avoir un retour de la comelec sur ce qu'il s'est passé pendant la campagne.

Claire Langlois : mais les présidents de la Comélec ne sont pas là!!

Henry Maes: on met le point juste après le repas comme ça Claire a le temps de préparer

Vote pour le devis informatique: consensus
Vote pour le retour de la comelec: consensus

***** Les points d'ajouts sont approuvés *****

***** L'odj est approuvé *****

3. Approbation des PV

Henry Maes: trois PV vous ont été envoyés et doivent être approuvés.

L'un n'est pas un PV de conseil au sens strict, puisque le quorum n'a pas été atteint. Pour les autres, on ne pouvait approuver de PV sans quorum, et il y a eu un oubli. Voilà pourquoi 3 PV sont à approuver:

5 février: PV approuvé par consensus
18 février : PV approuvé par consensus
7 mars: PV approuvé par consensus

***** Les trois PV sont approuvés *****

4. Devis informatique présentés par Arnaud Van Hecke

Arnaud Van Hecke: nous sommes désolés mais on ne vous a pas envoyé les documents par mail. Notre site internet tombe complètement en rade, vous en êtes bien conscients. Il faut qu'on fasse appel à un prestataire extérieur car on n'a pas les compétences en internes. Il y a plusieurs problèmes (formulaires, plug in, hébergement etc) Le travail de réflexion sur papier a déjà été fait (arborescence) mais maintenant on a besoin de la composition technique du site. Trois devis ont donc été demandés:

Devis 1: 1600 euros HTVA pour la conception

Devis 2: 2100 euros HTVA

Devis 3: moins cher mais sur un système microsoft qui pour des raisons techniques n'est pas possible pour nous.

Personnellement je suis pour wordpress qui est open source et qui est en accord avec les notes de l'AGL.

Les frais sont essentiellement liés à la conception du site et des CMS qui pourront tenir la route au point de vue technique. Ce qu'on vous demande ici c'est l'approbation du devis choisi par mes soins et qui me semble le plus pertinent au point de vue de tous les éléments que j'ai cité. Remarque: le prix du changement d'hébergeur n'avait pas été demandé au moment où j'ai demandé les devis donc il faudra rajouter ce surcoût.

Arnaud Huberty: mais au niveau du maintien du site? On devra à chaque fois faire appel à quelqu'un d'extérieur?

Arnaud Van Hecke: non on peut maintenir le contenu nous-même, pas de soucis à ce niveau là

Xavier Delavallée: sur le plan juridique, je ne vois pas de numéro de TVA donc je ne suis pas sûr qu'il va déclarer ses prestations

Arnaud Van Hecke: on peut proposer que le devis soit approuvé sous réserve des mentions légales

Xavier Delavallée: à part ça je trouve le devis correct. Par contre je ne vois pas le poste sur le service de mails

Arnaud Van Hecke: mais là on va travailler avec celui qui hébergera notre site. C'est un truc extérieur. On a plusieurs choix sur lesquels on peut réfléchir ensemble.

Xavier Delavallée: les données de l'ancien site vont devoir être transférées?

Arnaud Van Hecke: je ne suis pas sûr pour le transfert global des infos de l'ancien site mais toutes les données ont été sauvegardées. Je pense que ça sera plus propre si on le fait manuellement.

Xavier Delavallée: par rapport aux PC que vous demandiez, ça a été fait?

Arnaud Van Hecke: non, ça a pris du temps et le devis n'est plus valable. Un nouveau devis a été demandé et va arriver bientôt.

Limor Aharon: par rapport au design vous avez déjà bossé dessus?

Eva Ruwet: Arnaud a déjà travaillé beaucoup sur l'arborescence et les rubriques qu'on voulait ajouter (structure). L'année dernière, on avait fait un appel aux conseillers pour voir leurs idées. Mais au niveau du graphisme, rien n'a encore été fait, ça sera en tout dernier point.

Melvyn Kuetgens : Vous n'avez pas demandé l'avis du Trésorier? Sa démission n'a pas été actée

Henry Maes : Rien dans les statuts ou le ROI n'implique qu'il faille un quorum pour acter une démission. Le conseil est souverain pour toute décision. Si la présidente de l'agl n'est pas d'accord avec une décision du conseil par exemple, c'est quand même le conseil qui décide. Du coup vous pouvez voter contre mais le trésorier n'a rien avoir.

Magali Legast : le trésorier doit être déchargé à la fin de son mandat, ne devrait-on pas le relever de ses fonctions?

Anaïs De Munck: Mehdi, à partir du moment où il démissionne, n'est plus responsable de ça, et c'est moi qu'en incombe la responsabilité.

Xavier Delavallée: il ne faut pas forcément acter une démission, c'est comme ça dans toutes les asbl. Mais c'est vrai qu'il y a l'aspect de la responsabilité du trésorier pour le passé. Il reste responsable pour ce qu'il a fait dans le passé.

Arnaud Van Hecke: maintenant que tout le monde a vu les devis, je demande au conseil de se positionner sur le devis de Cyril Bron (sous réserve de l'ajout de l'hébergement et des mentions légales).

***** **Vote pour le devis de la conception du site par Cyril Bron: consensus** *****

Simon Geshef: pouvez-vous nous faire un point sur le devis informatique?

Eva Ruwet : on n'a pas abandonné l'idée, on doit réactualiser le travail déjà réalisé.

5. Retour de comité

Anaïs De Munck: gros mois pour nous: on a lancé les pré pol, les manifs climats et le weekend agl.

Weekend agl: merci à tous ceux qui sont venus. C'était sympa avec des très chouettes formations et intervenants. Beaucoup de retours positifs qui ont permis de rebooster pas mal de monde.

Ida Bomolo : pour la commission inclusivité, en ce moment, on a surtout bossé la structure pour le harcèlement sexuel, on fait des réunions pour savoir comment améliorer la plateforme, avec des personnes de confiance, une information juridique,..

Il y a eu aussi les mouvements pour la marche des femmes du 8 mars

Julien Van Overstraeten: pour la com TE, en mars il y a eu le festival cap transition dans lequel on avait un stand dans lequel on récoltait les revendications des étudiants sur les mesure de l'UCL par rapport à la TE. Ça s'inscrivait dans le cadre de la proposition faite par le CODD de venir avec des propositions et des revendications pour améliorer la structure de cet organe. On trouvait donc intéressant de demander aux étudiants ce qu'ils en pensaient.

On a également participé à l'organisation de la marche pour le climat du 15 mars à LLN avec Student For Climate. Ensuite on a commencé la rédaction des notes qu'on a pas eu le temps de terminer avant de conseil: une sur le mouvement climat et l'implication de l'agl dedans et une autre sur la mobilité.

Simon Geshef : Depuis le dernier conseil, j'ai travaillé sur les prépolitiques, en mélangeant les débats et le caractère festif de la boisson. Donc rendre plus ludique l'aspect politique de l'AGL. La frontière est fine entre soirée austère et amusante. Il faut mettre pas mal d'énergie, mais ça permet d'intéresser des gens externe

à l'AGL et de nous visibiliser. Je travaille aussi sur un dossier modifiant les cours d'Ecopol en bac 1 ou 2 en agro. C'est pour sensibiliser sur l'enseignement de la théorie néolibérale. On a écrit une note explicative pour faire passer le projet dans les BDE et récolter des signatures afin de modifier les cours. On questionne sur la légitimité de ce projet et sur le bien fondé de ces cours dans le cursus.

Autre dossier: décolonisation des savoirs à l'unif. Problématique très vaste. Tous nos cours sont très euro centrés. Il y a encore des traces de pensée coloniale. Le but est d'entamer une réflexion sur ça. J'ai eu pas mal de rdv pour que des profs m'expliquent leurs visions sur la décolonisation et je me rends compte que 'est un réel fourre tout. Mon but est de vraiment faire bouger les choses.

Mathilde Fraipont : Premier point pour l'enseignement, c'est de reprendre ce qui a été fait au 1e quadri et reprendre contact avec une équipe. J'ai pris contact avec Simon, afin de savoir comment restructurer la ComEns. Lundi on a fait une action symbolique au CAC contre la sélection. On a donné des QCM à points négatifs aux académiques, et on présentera les résultats prochainement. J'ai aussi travaillé sur les copies d'exam avec la FEF. Dans le contexte du débat rectoral on a réfléchi sur nos revendications et comment les porter.

Le dernier point c'est qu'on a bossé dans la commission sur l'aide à la réussite, notamment au CEFO, pour la rendre moins culpabilisante, moins stigmatisante. On poursuivra avec les étudiants, notamment les BDE, en les intégrant afin qu'ils s'impliquent dans la construction, la communication et l'implémentation de ces processus d'aide.

Limor Aharon: la com soc a continué ses projets entamés au début du quadri. On va vous présenter la note sur les support de cours. On a aussi un projet de livrets sur les différentes aides sociales disponibles à l'université, on a vu Anne-michelle de Jonge de l'UCL pour ça avec Julien. On pourra le distribuer bientôt. On compte aussi avancer sur un projet de diffusion de film avec le Génépi, une asso carcérale d'étudiants. On fera ça pour mai, comme ça il fera beau.

QUESTIONS:

Xavier Delavallée: Pour Simon, j'ai une suggestion: j'ai une référence pour toi: le livre "Economics" ça pourra peut-être t'inspirer c'est super bien fait. Même si tu ne pourras pas le diffuser en tant que tel.

Arnaud Van Hecke: il y a l'exception pédagogique pour diffuser le livre

Julien Van Der Noot: Pour Simon, j'ai voulu aller à la Prépol, c'était durant les élections, c'était un peu space, j'ai pas compris.

Melvyn Kuetgens: Concernant le sitting à l'esplanade, autant sur le principe j'étais d'accord, mais j'ai pas du tout été informé.

Simon Geshef répond à Xavier: je connais et j'ai un corpus documentaire assez chargé. Je suis bien sur en contact avec rethinking economics.

Simon Geshef répond à Julien: La dernière prépolitique de mardi a été annulée, en raison d'une modification du format nécessaire. J'ai dû annuler parce que j'ai pas eu le temps de bosser la dessus.

Julien Van Overstraeten répond à Melvyn: pour le sitting, l'organisation était hors AGL, c'était une initiative de plusieurs personnes (secondaires, universitaires...)

Anaïs De Munck : on a fait un live, c'est moi qui ai filmé, j'ai relayé pour informer les gens sur ce qui s'est fait la bas. Vu qu'on était là-bas, on voulait en parler.

Eva Ruwet : il y a eu confusion, ça n'a pas été publié sur la page, rien du tout.

Claire Langlois : j'ai deux remarques : si ce n'est pas organisé par l'AGL, pourquoi pas transmettre tout de même par les groupes FB. J'aurais été intéressée mais je n'étais au courant qu'après. Ca peut tout de même informer et ramener du monde.

Par rapport à l'enseignement: par rapport au règlement disciplinaire, j'aimerais dire qu'il a été approuvé en CEFO (cfr le dernier conseil où j'en avais parlé). Je ne sais pas si il est déjà passé au CAC par contre.

Henry Maes: lorsqu'il y avait eu des discussions sur le fait de lier ou pas l'AGL au siting, le comité a pris la décision de ne pas engager l'agl là dessus car le conseil n'avait pas donné son avis là dessus

Magali Legast : Petite précision par rapport à ça, il y a eu un live de l'action sur la page AGL.

Eva Ruwet : non, il y a confusion entre l'action du 15 et celle du siting de l'Esplanade de la semaine dernière.

Sarah-Christelle Derkenne : on parle pas mal de la convergence des luttes au niveau luttes climatiques. Au niveau ouverture sociétale, ca serait pas mal de voir aussi du côté du décolonialisme et d'autres luttes.

Julien Van Overstraeten: je pense que c'est faux de dire que le comité n'a pas voulu engager l'agl car on avait pas d'accord du conseil. Ce n'était pas ça, on y était vraiment à titre personnel et c'est important de le dire.

Anaïs De Munck répond à Claire: non le point n'est pas encore passé en CAC.

Simon Geshef répond à Sarah-Christelle Derkenne : en fait, oui, je n'ai pas encore d'image mentale de comment lier le truc, mais si on trouve, c'est pertinent, on va le faire.

Limor Aharon: pour l'action du siting, on en avait discuté entre nous de soumettre l'action devant le conseil et de savoir comment on met en place ou pas les actions de désobéissance civile.

Henry Maes : c'est l'objet d'une note en cours d'écriture, donc ca sera pour un prochain conseil.

Anaïs De Munck: j'ai un point à rajouter: les croix gammées dans les espaces d'animations. J'ai repartagé des photos prises de dégradations dans des espaces d'animation. Du coup on a été fortement sollicités par des journalistes. Ca nous a permis de pouvoir nous positionner fortement sur les sujets des propos haineux etc. Ca a aussi permis de resserrer les liens avec certains KAPS et collectifs.

Arnaud Huberty: il n'y avait pas un membre de l'administration qui y était?

Anaïs De Munck : si, Didier Lambert

Sarah-Christelle Derkenne: merci à l'agl. Je suis aussi très contente que la fédé ait réagi.

6. Note support de cours

Limor Aharon présente la note

Questions:

Ida Bomolo: donc du coup l'étudiant aurait une carte permettant de bénéficier de 50 pourcent de réduction à la duc c'est ça? Mais du coup pour l'anonymat c'est la même chose qu'avec le document non?

Henry Maes : Ma question, justement l'anonymat. Une note AGL demande l'anonymat. Du coup, ta note annulerait la note précédente demandant l'anonymat des boursiers.

Magali Legast : commentaire par rapport à l'écriture de la note. Vous dites que la DELGOV dit que c'est possible d'avoir des règles différentes dans une même institution? parce que ça change tout le sens de la note.

Limor Aharon: il y a une faute, c'est "inimaginable" que la Delgov dit.

Limor Aharon : Actuellement, l'UCL ne voulait pas un système individualisé, c'est un travail trop important pour le service d'aide. La question ne se pose donc pas actuellement, c'est forfaitaire. Imaginons, si un étudiant boursier se présente face à un étudiant jobiste. La question est de protéger son anonymat. Toutes les personnes travaillant à la DUC pourrait donc être au courant de ça. La note demande du coup un changement par rapport à l'anonymat. On demandait l'année passée d'un remboursement a posteriori. Mais ce n'est pas possible pour le service d'aide du coup on demande simplement une carte d'étudiant dans laquelle toutes les infos concernant le statut de l'étudiant seraient encodées.

Yassine Chramti : Tout d'abord, en tant qu'étudiant boursier, je me dois de te remercier pour le travail que tu fais. C'est dur à supporter tous les frais de cours. Mais en fait je ne comprends pas de débat. On avait déjà dit que c'était une question piège de l'ucl. On a déjà eu ces discussions. L'ucl sait déjà qu'on voulait les mêmes aides sociales que St Louis et que c'était notre condition. Du coup, je n'ai pas compris pourquoi l'an passé on s'était obstiné sur l'anonymat. St Louis fonctionne avec une carte on ils ne paient pas. Il faut que ça soit appliqué par l'UCL, maintenant.

Santiago Dierckx : je demande qu'on sépare le vote sur l'anonymat du vote sur le reste de la note.

Limor Aharon : je suis d'accord avec toi Yassine. On a perdu pas mal de temps. Le système le plus efficace serait de donner aux étudiants leurs supports de cours différents. Pour être clair, les différentes choses que la note demande est l'anonymat et demander aux prestataires le remboursement des boursiers des supports de cours, et 50% sur les livres.

Sébastien Schrurs: précision car j'ai un peu aidé Limor. On parle beaucoup de l'anonymat mais cette question est soulevée car ce respect de l'anonymat nous empêche pas mal de modes de remboursement. Si on s'obstine à préserver l'anonymat on a plus beaucoup d'options du coup. La question est n'est donc pas de savoir si on est pour ou contre.

Yassine Chramti : on ne peut pas retourner sur les bases du schéma directeur, on peut voter la note ou dévoter la note précédente? On voulait défendre les deux, mais la priorité restait le remboursement.

Julien Van Der Noot: j'ai voulu mettre l'accent aussi sur le fait que le schéma directeur dit que c'est plus facile de fonctionner comme ça à St Louis car c'est plus centralisé. Du coup nous notre volonté c'est aussi de mieux centraliser les supports de cours.

Limor Aharon : L'AGL a donné comme réponse de garantir les deux. Ca a bloqué le dossier pendant un an. Et même les boursiers préfèrent avoir le remboursement plutôt que l'anonymat. Pour répondre à Julien, c'est vrai tout ce que tu dis mais ça c'est une position avec laquelle les cercles par exemple ne sont pas d'accord. Du coup vu que cette note est en position commune ça ne se retrouve pas dans la note. On ne peut pas tricher sur une position commune.

Yassine Chramti: est-ce que des contacts ont été pris avec les services d'impressions des sites? Je sais qu'à Mons ils ont un service d'impression directement géré par le cercle. Je ne sais pas comment fonctionne le remboursement.

Limor Aharon: pour être honnête moi non plus. On a pas vraiment fait de consultation des sites. Mais on en

a parlé informellement et ils semblaient tout à fait d'accord avec nous même si il faudra aller consulter les sites ça c'est sûr.

Yassine Chramti : est-ce qu'un amendement est possible?

Henry Maes : Oui

Amendement de Yassine: au point 3, ajouter "et ce peu importe le site et la méthode de distribution"

Anais De Munck: j'ai une interrogation car de base, les notes de l'agl s'appliquent à tous les sites. Du coup c'est bizarre de préciser juste pour ça.

Arnaud Huberty : c'est pas parce que ca s'applique d'office sur tous les sites que c'est pas important de le préciser.

Yassine Chramti: sur la réalité de terrain, à Mons leur service de diffusion ne savait même pas ce qu'était la duc, c'est 100 pourcent géré par les étudiants et ils ont du mal à trouver les syllabus des profs. Je trouve cette note très louvano-centrée.

Limor Aharon: toute cette note est en position commune, à l'exception de la centralisation, p4 dans l'encadré. A titre personnel, je suis convaincue, mais ce n'est pas partagé.

Julien Van Der Noot: c'est identifié dans le schéma directeur comme tel!!

Henry Maes relit la phrase en question dans la note pour que tout le monde puisse comprendre le débat.

Limor Aharon: Je voulais proposer de laisser la 2e phrase, ce qui n'est pas une centralisation et ca ne crispe pas les gens. Je sais que le schéma directeur parle de ça, mais ici c'est notre position d'étudiant à porter vers l'université.

Henry Maes: mais dans la phrase on ne dit pas qu'il faut centraliser. Elle dit juste que le schéma directeur dit que la centralisation permettra de centraliser. Je comprend qu'on ne mette pas ça pour ne pas brusquer les collectifs.

Claire Langlois: on peut donc préciser que la centralisation est clairement identifiée comme facilitateur dans le schéma directeur.

Arnaud Huberty: c'est une question de petit nouveau, mais qu'est-ce que ca change si on la laisse?

Limor Aharon: cette note ne va pas être portée dans les instances mais cette note peut être lue par les autres personnes avec qui on a collaboré pour l'écrire. Je ne veux pas flouer personne.

Magali Legast: vu que cette note fait déjà partie du schéma directeur, je vois pas l'intérêt de la mettre, surtout si ça crispe les gens.

VOTE:

- Amendement "enlever la phrase concernant la centralisation"

POUR:20

ABST: 8

CONTRE: 0

***** La phrase est supprimée *****

- Ajouter la phrase de Yassine

POUR : 17

ABST:11

CONTRE: 0

**** L'amendement de Yassine est approuvé ****

- Revenir sur la position de l'agl en matière d'anonymat

Magali Legast: en sachant que cette note dit qu'on veut l'anonymat tant que ça n'affecte pas l'efficacité est ce qu'on veut vraiment effacer ça?

Yassine Chramti: il me semble que dans la note, les deux sont voulus, mais que dans le débat, c'est clair qu'on était plus modéré

POUR : 26

ABST : 0

CONTRE : 2

- Remboursement direct et 50 pourcent pour les livres

POUR : 28

ABST : 0

CONTRE : 0

- Vote de la note au complet

POUR: 26

Abst: 2

CONTRE : 0

Repas

7. Retour de la commission électorale

Mathilde Fraipont rappelle à Santiago Dierckx sa demande

Santiago Dierckx : la commission ne s'est pas réunie depuis la fin de la campagne donc je ne peux que fournir un retour subjectif. Tout d'abord bravo sur le quorum. Tous nos PV sont publiés.

Débat des têtes de listes jeudi dernier animé par Marie Charue, merci à elle

Vendredi, la commission électorale a décidé de supprimer la campagne neutre sur tous les sites.

On a envoyé plein de mails (un par jour) et on a à chaque fois vu un pic de participation. On a fait une fois une erreur dans l'url de la page fb de la liste mais qui a été rapidement corrigée.

Du point de vue des communications reçues durant la campagne, on a reçu peu de plaintes. De notre point de vue, plutôt positif. La participation était meilleure que l'an passé, mais on peut toujours espérer toujours plus, et atteindre 100%

Demain matin il y a le dépouillement électronique où vous êtes tous les bienvenus. A 12h il y aura la proclamation des résultats

On organisera également une réunion post élections où on abordera les améliorations à envisager.

Claire Langlois: on est bien dans un retour de la comelec vers le conseil et non un retour vers les listes

Questions:

Arnaud Huberty : est-ce que si on vient pendant la matinée, on a des infos sur les votes? Je vais encourager les gens de ma liste à venir et participer.

Mathilde Fraipont : merci du retour. Quelle a été l'origine de la décision d'annuler la campagne neutre ?

Julien Van Overstraeten: VOus allez faire une réunion pour améliorer les choses pour l'an prochain. C'est une seule ou plusieurs?

Santiago Dierckx : les infos seront données en même temps à tous, c'est plus démocratique.

Pour la campagne neutre, 3 éléments justifiaient ça. On a retardé le dépôt des candidatures, à la demande des 3 listes, ce qui diminue le temps de campagne. Il y avait eu peu de campagne, c'était l'occasion de se faire mieux connaître. Enfin, l'expérience de Mons où il n'y a pas eu de campagne neutre depuis des années était positive. C'était un point long à discuter, mais intéressant. Pour la réunion d'amélioration des élections, les gens proposent leurs recommandations, qui seront données à la prochaine comelec, qui se chargera de les mettre en application.

Claire Langlois: par rapport à la réunion c'est vraiment très utile. On a déjà nos points mais on veut votre expérience en tant que candidats. On va voir pour le format, si ça sera une ou plusieurs réunions. Pour la campagne non neutre, je vous renvoie à l'art 35. C'est une décision prévue dans le règlement électoral et je vous assure qu'on n'a pas pris cette décision à la légère. Ce n'était pas hors règlement.

Yassine Chramti : J'ai deux points. Le temps entre la validation du règlement électoral au CASE et la communication aux étudiants. C'est à vous de gérer ça, ou c'est au comité? Il me semble qu'entre les deux, il y a eu une semaine et demi d'attente pour rien. On aurait pu prévenir les étudiants plus tôt.

Deuxième point: multisite: d'habitude il y a une organisation multisite de ces élections où la comelec s'implique. Également la distribution des stickers affiches etc. Cette année ça ne s'est pas passé. Je trouve ça dommage.

Simon Geshef : Je sais qu'il y a eu un candidat qui a signalé sa volonté de se retirer avec sa liste. Je ne comprends pas pourquoi vous ne l'avez pas fait, si vous avez le pouvoir de le faire.

Santiago Dierckx répond à Simon: on l'a pas fait pour deux raisons. 1: parce que la clôture des candidatures était trop proche. 2: parce que les formulaires des candidatures étaient déjà en ligne et on ne peut pas les

changer en cours de campagne (techniquement et juridiquement).

Claire Langlois répond aussi à Simon: la comelec a le pouvoir d'exclure qqun uniquement suite à une plainte et dans ce cas là il n'y a pas eu de plaintes.

Claire Langlois répond à Yassine: seul Woluwé nous a contacté en disant qu'ils n'avaient rien reçu. Malheureusement cette année en effet ça n'a pas pu être possible.

Mehdi Pire arrive au conseil

Santiago Dierckx répond aussi à Yassine: je reconnais que ça aurait totalement pu être possible et je regrette. Ca s'est d'ailleurs ressenti sur le taux de participation.

Par rapport à la communication: il y a un mail qui a été envoyé par le vice recteur et préparé avec lui. Maintenant la question est de comment répartir les tâches de communication entre la comelec et le comité. On y a beaucoup réfléchi. Est-ce qu'on ne pourrait pas donner un plus grand rôle à la comelec? Ou pas, je ne sais pas mais ça mériterait d'être clarifié. Il faut que ça soit fixé à l'avance.

Yassine Chramti :Si j'ai bien compris, c'est obligé que le vice recteur doive envoyer le mail le jour de l'ouverture du dépôt de listes?

Santiago Dierckx: oui mais du coup viens à la réunion si tu veux en discuter plus en profondeur

Limor Aharon : Sur LLN, il y a eu beaucoup de bureaux de vote vides, les gens ne se sont inscrit qu'une fois. Normalement il y avait l'aide de la comélec pour les tenir et je pense pas que ça n'a été le cas.

Anaïs De Munck : dans la même veine, quelle sont les compétences de la comelec par rapport au comité? Il y a eu un souci pour moi de communication sur les informations transmises. Dans la même veine que Limor, il aurait fallu une présence plus grande de la comelec durant le scrutin et pendant les bureaux de vote.

Santiago Dierckx: traditionnellement c'est vrai que c'est le comité qui prend en charge la communication à part les bureaux de vote.

Claire Langlois: le soucis c'est que l'année passée il y a eu un investissement très grand de la part de la comelec mais c'est écrit nulle part. Cette année on a quand même fait un gros travail de vérification des bureaux de vote. C'est aussi lié au flou qu'on doit mettre au clair.

8. Note RPZ

Julien Van Der Noot présente la note

Questions et remarques :

Arnaud Huberty : en tentant d'être "doux". Ça fait 3 fois que j'entends parler de cette note. La communication doit être revue à l'AGL. Les points négatifs sont importants. Et je trouve que ton point de vue vis à vis des points positifs est assez personnel.

Limor Aharon: Le problème c'est qu'à ce stade de l'année je ne vois pas l'intérêt de la note. Il y a déjà une position AGL sur les RPZ. Il est vrai que le comité actuel n'a pas prévu de responsable RPZ. Est-ce qu'on va élire un responsable RPZ là maintenant ? On va faire voter par le conseil une position déjà existante, n'est-ce pas risqué si tu veux le réintroduire.

Charles Lurquin: je suis très intéressé par les RPZ AGL. Je trouve que les aspects positifs énoncés donnent du crédit aux RPZ AGL et pourraient être réalisés par les commissions ou les conseillers. On se pose la question de qui fait le lien entre AGL et étudiants ici. Pourquoi réintroduire un système identique à celui retiré l'an passé alors qu'il était à bout de souffle. Quel élément va relancer le système ? Je lance une idée, pourquoi ne pas nommer un responsable qui crée un autre lien ? Un responsable participation qui se chargerait d'AG et d'un travail de démocratie directe.

Réponse de **Julien Van der Noot** à Arnaud : ce n'est pas que mon avis personnel, c'est juste des retours des tables de discussions surtout.

Julien Van Der Noot à Limor : bien sûr, je ne me lancerai pas dans une campagne de recrutement de RPZ. L'ancienne note est difficile à trouver, ici c'est une remise au goût du jour. Je trouve que l'affirmer est important. Avoir deux notes permet de réaffirmer cette importance.

Julien Van Der Noot à Charles : les conseillers ne sont pas forcément fiables, avoir un moyen en plus et un rôle plus léger permet d'assurer un travail à long terme plus solide je pense. Dire que le système est à bout de souffle, j'ai du mal à voir en quoi. Je ne le vis pas de cette manière. Tu voudrais créer d'autres liens, je suis d'accord avec ça à titre personnel. Mais c'est une autre vision des choses selon moi. Les RPZ est un moyen de recruter des personnes de manière intéressante.

Santiago Dierckx: La note a un but puisqu'elle permet de réaffirmer pour le prochain comité un responsable RPZ.

Anaïs De Munck: Pour moi ici, on est plus dans le cadre d'une modification de DPG qu'autre chose. Aussi, pourquoi faire ça maintenant alors que cette réflexion sera certainement faite par les listes après les résultats ? Pour moi, la réflexion a lieu un peu tard dans l'année. Je ne voterai pas car les objectifs politiques ont déjà disparu.

Arnaud Huberty: Je m'excuse d'avoir tenu des propos si durs. J'ai eu l'impression je pense que les points qui faisaient sens n'ont pas été gardés. Je pense que tu as été très investi par les RPZ et du coup tu insistes beaucoup sur les points positifs. Je rejoins l'avis de Charles. Je pense que ça n'a pas suffisamment marché. Il faut cependant avoir des réflexions sur la question.

Julien Van der Noot à Anaïs: je fais cette note car je ne sais pas qui sera au comité l'an prochain. Je pense qu'il faut réactualiser l'idée. D'autres notes ont des doublons. Je pense que cette note n'enlèvera rien.

Julien Van der Noot à Arnaud : tu dis que ça n'a jamais suffisamment marché. Moi je suis ici grâce aux RPZ, donc je pense que ça a du sens. Je pense qu'il n'y a rien de concret dans cette critique. Quand on parle de refonte totale, je ne pense pas que les RPZ soient un obstacle à ceci.

Charles Lurquin : pourquoi je considère que c'est à bout de souffle ? J'ai une fois essayé dans un auditoire EPL. Malgré 5 demandes, personne ne voulait. Au niveau de l'AGL, la dernière année où ça a été organisé, il n'y avait pas une grosse organisation derrière ça. Par rapport au fait de réinstaurer un responsable dans le comité, alors que la présidente ne semble pas ouverte à ça actuellement, est-il pertinent de faire voter ça maintenant ? Demandons nous alors quel engagement et quelle énergie va-t-on mettre dans cette responsabilité alors qu'il existe de nouvelles formes plus intéressantes.

Mathilde Fraipont: la preuve que ça s'essoufle ? J'ai "pédalé dans la semoule" pendant un an dans ce cadre. L'AGL n'est pas le seul organe de représentation à l'université. Les RPZ font doublon dans un rôle de délégué. Moi, mes RPZ je les ai recrutés et formés, ils sont allés dans les commissions et n'ont jamais servi de relais. Je pense qu'il est plus facile de recruter sur un projet que simplement être un relais entre deux instances.

Limor Aharon: sur le fond des RPZ, je ne voudrais pas me répéter. Je pense que parfois on avait de plus grandes attentes vis à vis de ce système et que ça justifie un des abus. C'est donc pas gravissime si une année ça n'a pas bien marché. Parfois ça marche donc le raisonnement qu'une année ça ne marche pas donc on y met fin n'est pas viable. Je vois ça un peu comme un amendement de DPG et il est tard. Dans la rédaction de ta note, certaines choses me gênent. Tu dis dans la note que les RPZ ne sont pas des délégués, pourquoi pas ?

Yassine Chramti : je veux préciser que je ne suis pas favorable à une modification de DPG. Il faut rétablir certaines choses. Ce système a très bien fonctionné à une époque où il y avait une centaine de RPZ dont plus de la moitié faisaient des retours en auditoire Chaque année plusieurs BDE font des recrutements d'auditoire avec beaucoup de gens donc si ça marche en BDE pourquoi pas ici? Si l'AGL était présente dans les BDE on pourrait faire une partie de ce travail.

Célestine Moreau: je fais partie de la dernière année où ça a fonctionné : dans le rôle audit-AGL on peut renforcer le lien AGL-BDE. Par rapport aux conseillers, où c'est parfois difficile de les motiver, après je pense que ça pourrait être en quelque sorte motivant. Après, je pense que le travail de recrutement doit être fait en élections ou en recrutement de commission.

Mehdi Pire : j'ai été recruté il y a 5 ans en RPZ, donc ça a pu être utile.

Limor Aharon: dire que l'AGL n'a que venir en réunion en BDE, certains BDE estiment que ça doit être des lieux distincts donc ce n'est pas aussi simple que cela. Parfois dans un auditoire, avoir un visage de contact est bon

Julien Van Der Noot : effectivement ça ne fonctionne pas dans toutes les facultés mais ça pour autant ça a du sens. En termes de temps, on a institué des rôles au sein de l'AGL, car on a considéré qu'ils étaient importants. Ici, à défaut de pouvoir le mettre dans les statuts, le mettre dans une note a du sens pour moi. Concernant l'expression de Mathilde "pigeon voyageur", elle est insultante. Informer est une mission essentielle donc ça du sens. Au niveau des délégués, s'engager comme tel, un RPZ paraît plus SOFT.

Amendement de **Limor Aharon:** Retirer le fait qu'on ne peut pas être membre d'un BDE ET RPZ

VOTE

- Amendement

13 pour

4 contres

8 abstentions

- NOTE en entier

6 pour

7 abstentions

12 contre

******* La note n'est pas approuvée *******

9. Note étudiants moniteurs

Mathilde Fraipont et Simon Noppe présentent la note.

Anais De Munck quitte la séance à 22h18.

Questions :

Limor Aharon : merci pour cette note et cette présentation. A titre personnel j'ai eu la chance d'en discuter dans un GT et c'est l'élément financier qui revient souvent. C'est une réalité de discussion dans les instances. Effectivement ce rôle peut former des étudiants, moi ça me met mal à l'aise qu'on fasse ça. On devrait donner des outils et du temps supplémentaire pour les étudiants qui ont des lacunes. L'inégalité entre étudiants se creuse.

Arnaud Huberty: je suis d'accord avec l'aspect financier, mais pas avec l'aspect formation. Je trouve néanmoins que c'est un bon travail. En TP sciences de la terre, le cours donné par un tuteur/moniteur, il a vraiment du mal. Théoriquement ce TP est sensé duré 2 heures, mais il se sent mal d'avoir fini après 1h. Il n'est pas suffisamment formé. Il faut travailler sur la formation effectivement.

Charles Lurquin : j'ai 3 remarques.

Je suis d'accord avec le fond de la note, l'aspect financier. Cependant, j'aurais aimé voir les propositions un peu plus étayées. On propose un suivi, mais par qui, dans quelle finalité ? Les facultés ? Avec quelle harmonisation ? Par quel levier ?

Quels critères pour recruter un moniteur ? Effectivement les notes ne sont pas capitales en BAC 1. Pour les années suivantes, BAC 2, BAC 3 ça devient touchy si on ne maîtrise pas la matière.

Dans le cadre légal, ils sont engagés comme jobistes, mais que voudriez vous ajouter ? Quel autre cadre voudriez-vous ? J'aimerais qu'elle soit un peu plus étayée.

Réponse de **Simon Noppe** à Limor : pour la formation, on est plus sur une formation de pédagogie et on apprend donc à l'étudiant à enseigner.

Mathilde Fraipont à Limor: pour la pédagogie des moniteurs-trices c'est une question différente.

Mathilde Fraipont à Charles : au niveau de suivi, je pense que ce suivi doit rester propre à chaque faculté. Dans cette question de finalité, ça ne doit pas forcément être généralisé à l'Université.

Mathilde Fraipont à Charles: dans la note sur la question des points, on ne veut pas que ce soit le seul critère. Dans le cadre légal, je ne peux pas détailler le contenu d'un contrat jobiste, mais on se pose la question de qu'est-ce qu'un étudiant jobiste est autorisé à faire ? Il y a des cas extrêmes que le cadre actuel ne pourrait pas prévoir.

Santiago Dierckx : dans ce genre de problème on peut difficilement s'extraire de son expérience personnelle. Je ne pense pas que tout soit mauvais. La note est bien mais je ne vois pas la conséquence logique de la note.

Yassine Chramti: j'aime bien cette note surtout celle qui provenait de ce que j'ai déjà écrit. Certaines choses manquent néanmoins. Le positionnement pour les étudiants qui dans le cadre d'un cours doivent donner un tutorat (FSM). Il faut aussi faire le lien avec la discussion qu'il y a eu sur la valorisation de l'engagement étudiant. Une partie du travail fait par l'institut de recherche de l'ULB était faite non pas que sur l'engagement dans un CE mais aussi sur le tutorat. J'aurais aimé avoir votre avis là dessus. J'ai lu le PV et j'ai lu "dans le cadre d'un cours, l'étudiant ne donnera pas un monitorat", en fait c'est déjà le cas. Parmi le choix des étudiants, il y a des cas de favoritisme.

Henry Maes : j'appuie à 1000% le propos de Limor.

Limor Aharon : j'ai l'impression que cette note est un peu angélique. Un peu comme la position anonymat. Pour moi l'Université va juste entendre qu'ils sont d'accord et s'y engouffrer.

Charles Lurquin : j'aurais souhaité que tout ce qui est explicité soit inséré directement dans la note. Dans le cadre d'un amendement. J'aimerais aussi qu'on clarifie la demande de position.

Mathilde Fraipont à Charles : pour la position, on dit NON à ce système mais ça peut être pensé dans un système d'aide à la réussite.

Mathilde Fraipont à Santiago : effectivement l'écriture a pu être angélique. Le développement peut aller plus loin sur ce point là.

Mathilde Fraipont à Yassine : en termes de valorisation de crédit, on ne s'est pas positionnés sur cette question.

Simon Noppe à Yassine: ce point est dans le PV, mais ce n'est pas l'avis dans la commission. Ce point là mérite qu'on s'y intéresse.

VOTE

- Amendement 1 explicitation des réponses données SUPRA

Pour : 21

Contre : 3

- Amendement 2 : décrire clairement la position en fin de note

Pour : 21

Contre : 2

Abstention 1

- Amendement 3 : ne pas valoriser travail des étudiants contre des crédits

Pour : 3

Contre : 7

Abstention : 14

- Note en entier :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

***** La note est approuvée *****

10. Divers

Célestine Moreau et Henry Maes : merci à tout le monde pour votre présence. Nous sommes enchanté·e·s d'avoir pu travailler avec vous toute cette année. Il reste du gâteau. Répondez à notre Doodle de bilan/retour. Nous proposerons un joli bilan de présidence du Conseil au Conseil électif le 22 avril (venez). Et merci aux permanent·e·s pour leur travail. YOU ARE THE BEST. <3 *dab* *dab*

Fin : 22h57